

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article8787>

Fichés !

- Renseignement - France -



Date de mise en ligne : jeudi 25 septembre 2008

Spyworld Actu

Mus par la curiosité, le doute ou l'inquiétude, de plus en plus de Français demandent, par le truchement de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), à accéder à leur dossier des Renseignements généraux : 615 demandes ont été faites en 2006, 945 en 2007 et déjà 600 au 1er septembre.

Leur nombre est en constante augmentation depuis l'affaire Rebelle - du nom d'un ancien dirigeant de Greenpeace France devenu conseiller de Ségolène Royal et dont la note avait "fuité" durant la campagne présidentielle de 2007. Mais seule une centaine obtient chaque année satisfaction : 80 % des demandeurs reçoivent en retour - ô déception ! - cet avis : inconnu des services de renseignement. Pour tous les autres, l'accès ne peut être refusé. Au siège de la CNIL à Paris, ou dans une salle de préfecture de province, le "connu" peut consulter son dossier, souvent après un an ou plus de délai, en présence de représentants des RG et de la CNIL, qui ne le quitteront pas des yeux.

Aucune photocopie n'est possible, il faut prendre des notes. Le dossier n'est pas forcément complet ; dès lors que les informations sont susceptibles de porter atteinte à la sûreté de l'Etat, elles ne sont pas communiquées. La personne fichée n'en a souvent pas conscience. Bien sûr, aucun nom de tiers, aucune source n'y figure.

Politiques, journalistes, militants associatifs forment le gros des "personnalités" fichées. Après la mobilisation contre le fichier Edvige, le ministère de l'intérieur a décidé que cette catégorie serait désormais gérée par les préfectures dans un "répertoire administratif" et non plus par la police.

Le Monde a demandé à quatre de ces "personnalités" qui ont eu récemment accès à leur dossier de raconter leur démarche et ce qu'elles ont trouvé dans leur dossier.

JEAN-FRANÇOIS KAHN, 60 ANS, JOURNALISTE. DOSSIER CONSULTÉ À PARIS LE 3 JUIN

Un jour, en 2007, l'ancien directeur de l'hebdomadaire Marianne a pris peur. Lisant un récit sur la campagne présidentielle, dans l'entre-deux-tours, il découvre cette phrase de Nicolas Sarkozy rapportée par des journalistes : "La première chose que je ferai, si je suis élu, c'est de régler son compte à Jean-François Kahn." Immédiatement, dit-il, j'ai regardé si ma situation fiscale était bonne. Puis j'ai pensé aux RG." Un an après, il est dans les locaux de la CNIL, rue Vivienne, dans le 2e arrondissement de Paris.

Sur la table, les représentants des RG déposent... 800 pages. L'épais sommaire que Jean-François Kahn a pu emporter recense des pièces de juillet 1962 à mars 2007. "Notes", "notices", "enquêtes", "télégrammes" ou "articles de presse" y sont soigneusement datés, numérotés, avec leur origine "RGPP" (pour Renseignements généraux de la préfecture de police) ou "DCRG" (direction centrale des RG) et le nombre de pages correspondantes. Au hasard : la pièce n° 10 - DCRG - 20/02/1974 - Note - évoque une "Prochaine rencontre entre M. Georges Marchais et J. F. Kahn" - 1 page. Plus récemment, le document n° 393, du 06/09/2003, concerne la "prise de parole de J.-F. Kahn lors de la Fête du livre à Fuveau"...

Ce dernier découvre aussi des "enquêtes d'environnement" réalisées vingt-cinq ans en arrière auprès de concierges qui attestent qu'il reçoit à son domicile des gens convenables et ne fait pas trop de tapage ; des coupures de presse en pagaille qui retracent sa carrière dans les médias ; des comptes rendus fouillés de ses livres et de ses interventions ; et des informations qui le stupéfient. "J'ai appris que j'étais agrégé de lettres, ou que je parlais couramment le russe, ce qui est complètement faux. Il y avait des notes sur mes rapports avec Georges Marchais alors que je ne l'ai jamais vu !", s'amuse-t-il. Le journaliste tombe carrément de sa chaise quand il lit que François Mitterrand, d'après les RG, voulait le nommer ministre de la culture. "Jamais entendu parler !"

"C'est formidable pour l'ego, raconte-t-il. Le moindre bouquin donne lieu à quatre pages d'analyse. C'est très bien fait, très intelligent. Si on avait des critiques comme ça dans la presse..." Même chose pour "la moindre réunion sur les droits de l'homme en basse Corrèze : 4 pages." Jean-François Kahn relève avec amusement que les fonctionnaires des RG donnent parfois dans le lyrique. "L'un d'eux a écrit : "Grâce au talent et au génie de JFK, Les Nouvelles littéraires ont multiplié par quatre leur diffusion"... Ces mecs finissent par entrer en empathie avec vous." Mais au fil du temps, dit-il, on sent que "les RG élaguent".

Jean-François Kahn ne trouve rien sur son patrimoine ou sa vie privée. "Je suis très déçu", ironise-t-il. Rien, non plus, sur quelques affaires sensibles. "Il n'y a pas une ligne sur mon voyage en Syrie alors que, au moment de l'enlèvement de Jean-Paul Kauffmann, je m'y étais rendu clandestinement avec l'accord de leurs services secrets pour rencontrer des membres du Hezbollah." Rien sur ses contacts dans l'affaire Ben Barka, qu'il a pourtant révélée. Rien, enfin, sur la campagne contre Nicolas Sarkozy menée en 2007 par Marianne. Conclusion de Jean-François Kahn : "Tout ça forme un boulot sympa mais qui ne sert strictement à rien."

BERNARD CARAYON, 50 ANS, DÉPUTÉ UMP DU TARN. DOSSIER CONSULTÉ À PARIS EN FÉVRIER

C'est l'affaire Rebelle qui a poussé Bernard Carayon à demander sa fiche, "pour savoir de quoi on parle". Un représentant de la direction centrale des RG, un autre de la préfecture de police, un autre des RG du Tarn, ont fait le déplacement... "Chacun avait en face de lui une partie de mon dossier, plus ou moins épais."

Premier étonnement : pour les RG, le député n'existe que depuis 1993, date à laquelle il se présente à sa première élection. Avant, rien. Aucune trace, par exemple, du temps où il était chargé de mission - sur la mise en conformité des fichiers ! - au cabinet de l'ancien ministre délégué à l'intérieur Robert Pandraud en 1986-1988.

Plus récemment, son inscription au barreau de Paris depuis deux ans n'y figure pas. Le quatrième de ses enfants "n'est même pas mentionné". Côté vie privée, rien à craindre donc. Hormis cette mention, qu'il trouve désagréable : "Fils d'un haut fonctionnaire châtelain." "Mon père avait certes une grande maison, mais pas un château !"

A la limite de la vexation, Bernard Carayon rouspète contre les "trous" de son dossier : un rapport parlementaire sur sept évoqué et à peine, aucune ligne sur le rapport commandé par Jean-Pierre Raffarin en 2003 sur l'intelligence économique - "2 000 exemplaires vendus à la Documentation française quand même !" Il fustige le "style administratif ampoulé" des informations "tapées à la machine sur du papier jaune". Et repart sans avoir pris une note ni même réclamé de rectification, comme la loi l'y autorise.

YVES JACOMET, 53 ANS, MÉDECIN. DOSSIER CONSULTÉ À LA PRÉFECTURE DE NICE LE 19 MAI

Yves Jacomet, médecin biologiste au CHU de Nice, en a eu assez. Assez de devoir s'expliquer à chaque fois qu'il voulait faire renouveler son accréditation d'expert judiciaire ou son permis de port d'armes, nécessaire pour tirer dans un club sportif. Chacune de ces activités est soumise à une accréditation et à une enquête administrative, qui passe par une consultation préfectorale auprès des fichiers de police. "A chaque fois, je dois raconter mon histoire", proteste cet ancien militant giscardien. Un temps mis en cause dans une affaire d'emploi fictif dans un parti politique, puis amnistié, son nom continue de figurer, année après année, dans les fichiers.

Deux ans après avoir adressé sa demande de consultation, il a pu constater que sa condamnation pour "recel d'abus de biens sociaux" est toujours présente dans le système de traitement des infractions constatées (STIC), le principal fichier de police, malgré son amnistie. "C'est là, dit-il, que j'ai pris conscience de la gravité de ces trucs-là qui vous poursuivent sans limitation de temps."

Son dossier RG, en revanche, est à ses yeux "très incomplet". Il démarre le 23 mai 1980 par une note sur une "interpellation de colleurs d'affiches" dont il faisait partie ; et s'achève en 1996 avec un document de la direction départementale des Alpes-Maritimes sur le conseil général. Au milieu des coupures de presse, il découvre, tout surpris, des lettres qu'il avait envoyées à des élus... Membre quelques années du RPR, ancien directeur de cabinet de Christian Estrosi, ce médecin s'est écarté de la politique pendant quinze ans. Il y est revenu depuis deux mois comme membre du MPF de Philippe de Villiers. Mais ça, les RG ne l'ont pas encore relevé.

PHILIPPE MOUNIER, 60 ANS, AVOCAT. DOSSIER CONSULTÉ À PARIS LE 9 JUIN

Les motivations de Philippe Mounier tiennent en deux mots : "Pour m'amuser !" A la lecture, cet avocat a d'ailleurs trouvé cela "très amusant". Maire sans étiquette pendant vingt-quatre ans de Lamotte-Beuvron, commune de Loir-et-Cher célèbre pour ses soeurs Tatin, son dossier épouse exactement la période de ses mandats : 1971-1995. Rien de plus.

Les RG ont longtemps hésité à le situer sur l'échiquier politique, un coup centre gauche, un coup centre droit, ou encore UDF, selon les notes. "Centre gauche", pouffe Philippe Mounier, que cette valse d'étiquette n'a pas étonné.

En 1982, recevant Yvette Chassagne, première femme préfète, il avait vu, dépassant d'un dossier posé sur ses genoux, une note des RG disant : "On ne sait pas très bien où se situe M. Mounier." Sur le terrain personnel, il n'a trouvé que ce commentaire : "Un peu jeune pour remplir la fonction." "Comme quoi, soupire l'avocat, on fantasme toujours."

Post-scriptum :

<http://www.lemonde.fr/societe/artic...>